



Communiqué de Presse - Angers, le 17 janvier 2020

## 42 JOURS PLUS TARD : UN MOUVEMENT MAJORITAIRE ET INEDIT !

La mobilisation s'est poursuivie les 14, 15 et 16 janvier pour le retrait du projet de réforme des retraites, entraînant chaque jour de nouveaux travailleur·euse·s, de la jeunesse... De nombreuses initiatives se tiennent sur tout le territoire : grève, manifestations, rassemblements, piquets de grève, etc. rassemblant à nouveau plusieurs centaines de milliers de personnes. Dans le Maine-et-Loire non plus, la détermination ne faiblit pas : nous étions encore 1500 hier 16 janvier, à manifester en soirée dans les rues d'Angers.

Malgré les annonces du Premier ministre et après 6 semaines d'un mouvement social inédit, dont nous nous félicitons, la population soutient toujours majoritairement la mobilisation contre ce projet absurde et injuste (60 % de soutien, au baromètre Harris Interactive du 14 janvier). La communication gouvernementale visant à nous expliquer à nouveau que ce projet est « juste et simple » se heurte à une opinion publique qui voit bien qu'il s'agit de nous faire travailler plus longtemps pour des pensions plus basses.

Majoritaires ensemble, les organisations syndicales départementales CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, CNT, UNEF, UNL, exigent, avec les Gilets Jaunes « Cité Jaune Angers » le maintien des régimes de retraite existants par répartition solidaire et intergénérationnelle, fondés sur un système par annuités.

L'intersyndicale porte des propositions pour améliorer les droits de toutes et tous dans le régime de retraite actuel. Elles s'appuient sur les cotisations sociales et les richesses créées par le travail.

Il faut augmenter les salaires dans le privé et les rémunérations dans le public, mettre en œuvre immédiatement l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes. Il faut développer l'emploi stable, mettre fin à la précarité particulièrement de la jeunesse et prendre en compte les années d'étude. Les plateformes numériques doivent être soumises à cotisation.

Nous exigeons la fin ou la compensation des exonérations patronales, la réorientation des crédits d'impôt aux entreprises vers le régime des retraites et l'élargissement de l'assiette de cotisations afin d'inclure tous les travailleur·euse·s dans le régime par répartition et d'éviter toute ouverture à la capitalisation. Il est indispensable de préserver les réserves de tous les régimes de retraite.

La lutte contre la fraude et l'évasion fiscale doit être une priorité avec l'instauration d'une contribution sociale pour la protection sociale sur les revenus du capital.

**C'est pourquoi nos organisations appellent à réunir des assemblées générales pour continuer et amplifier encore la mobilisation afin d'obtenir le retrait de ce projet et l'ouverture de véritables négociations sur la base de nos propositions.**

**Nos organisations appellent l'ensemble des salariés et la jeunesse du département à poursuivre et renforcer la grève y compris reconductible là où les salarié·e·s, les lycéens, les étudiants le décident. Elles appellent à faire du vendredi 24 janvier, date du conseil des ministres qui devrait examiner le projet de loi, une journée massive de grève et de manifestation interprofessionnelle.**

**Elles rendent publiques les initiatives décidées par l'assemblée des secteurs en grève :**

### **Dimanche 19 janvier 2020**

10 h 30 Diffusion sur le marché de Monplaisir  
ANGERS

### **Lundi 20 janvier 2020**

6 h diffusion intersyndicale dépôt Irigo

### **Mercredi 22 janvier 2020**

7 h 15 et 11 h 30, Diffusions massives et  
intersyndicales

14 h Rassemblement à Carrefour Grand Maine

### **Jeudi 23 janvier 2020**

18 h Retraite aux flambeaux (comme dans toutes les  
villes de France.) À Angers, rendez-vous place du  
Ralliement

**Et vendredi 24 janvier 2020, jour de l'examen du projet de Loi par le Conseil des ministres,  
JOURNÉE MASSIVE DE GRÈVE ET DE MANIFESTATION INTERPROFESSIONNELLE  
À Angers : 11 h manifestation interprofessionnelle. Départ de la gare d'Angers**